



ACCESSIBILITÉ HANDICAP





SOMMAIRE

1.	Accessibilité et Accueil des PSH	.3
2.	Un dispositif également présent pour nos formations	.4
3.	Nos partenaires	.6
4.	Nos Référents Handicap	.7

En France, **12 millions de personnes sont reconnues handicapées.**
Parmi elles, plus de **900 000 travaillent.**

Travailler à l'amélioration de l'accessibilité des sites internet, c'est travailler à l'amélioration de la société tout entière.

Ce sont ces valeurs que défend Next Decision.

"ICI LE SAVOIR EST ACCESSIBLE
ET L'INNOVATION EST
INCLUSIVE."



1. ACCESSIBILITÉ ET ACCUEIL DES PSH

Accessibilité et Accueil des PSH

L'accessibilité constitue un enjeu fondamental pour garantir l'inclusion et l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Elle ne se limite pas à la seule adaptation des bâtiments, mais concerne l'ensemble des dimensions d'un lieu, d'un service ou d'une activité : accès physique, signalétique information, communication, accompagnement et sécurité.

L'objectif est de permettre à chacun, quelles que soient ses capacités, de participer pleinement à la vie sociale, culturelle et professionnelle.



Notre Dispositif d'inclusion pour le handicap

Chez Next Decision, nous plaçons l'inclusion au cœur de notre démarche RH.

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, et chaque besoin spécifique fait l'objet d'une attention particulière.

Dès la prise de poste, un questionnaire permet d'identifier les éventuels besoins en compensation.

Nous adaptons nos modalités de travail et nos outils (matériel, accompagnement humain, organisation pédagogique) en collaboration avec des partenaires spécialisés (AGEFIPH, Cap Emploi...).

Notre objectif : garantir un environnement de travail et de formation inclusif, sécurisé et équitable pour tous.



UN DISPOSITIF ÉGALEMENT PRÉSENT POUR NOS 2. FORMATIONS

Notre organisme de formation accorde une attention constante à l'accessibilité de ses prestations pour les personnes en situation de handicap, qu'il s'agisse de l'accueil, de l'adaptation pédagogique ou de l'accompagnement individualisé.

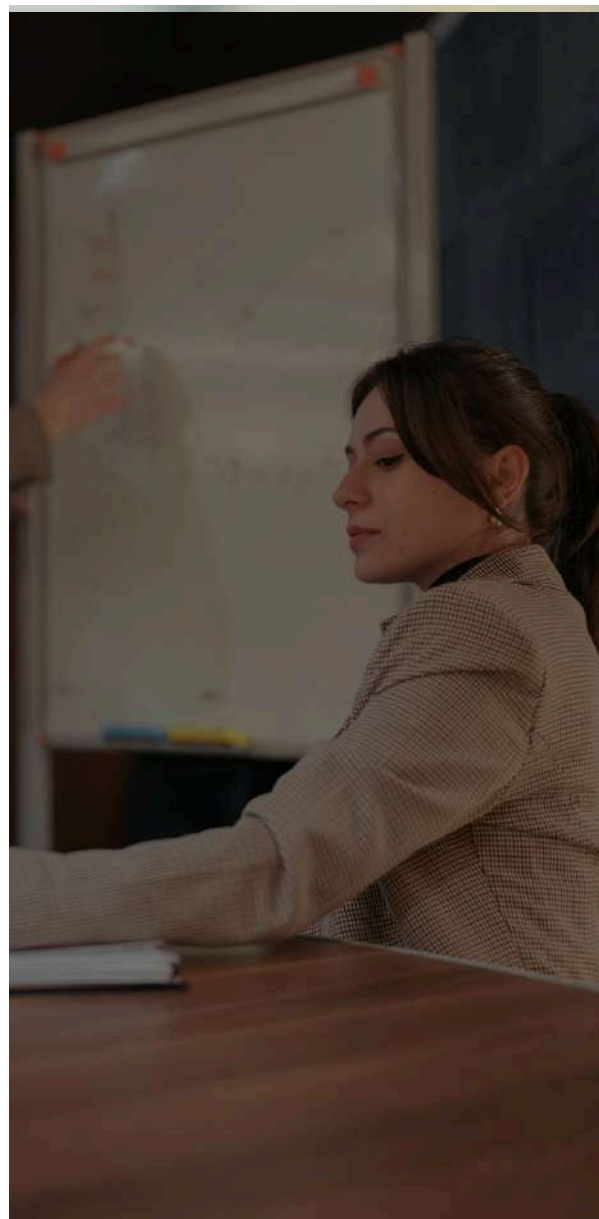
Accessibilité de nos locaux

Nos locaux situés à Nantes sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap, conformément aux normes en vigueur. Les cheminements, espaces d'accueil, salles de formation et sanitaires sont aménagés pour permettre un accès autonome et sécurisé à tous les apprenants.

Suivi et adaptation continue

Pendant toute la durée de la formation :

- Un point de suivi quotidien est instauré avec les apprenants concernés afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre des adaptations
- Une veille réglementaire continue est assurée grâce à nos abonnements spécialisés et aux échanges réguliers avec nos partenaires institutionnels

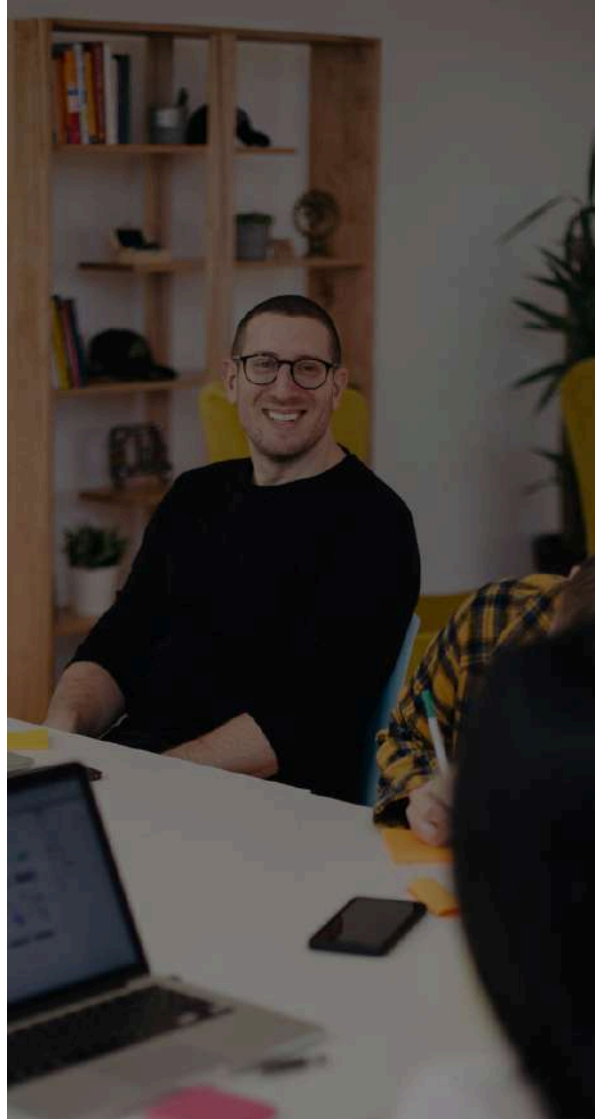




Prise en compte des besoins spécifiques

Si une personne en situation de handicap s'inscrit à l'une de nos formations, nous mettons en œuvre un accompagnement personnalisé :

- Un questionnaire de pré-formation est adressé à chaque futur stagiaire. Il permet à chacun, s'il le souhaite, de nous signaler une situation de handicap afin que nous puissions étudier les besoins de compensation et prévoir les adaptations nécessaires.
- Nous adaptons nos modalités pédagogiques, les outils, les supports et les rythmes de formation en fonction des besoins identifiés.
- Des plans individuels de compensation peuvent être mis en place, en lien avec les personnes concernées et en coordination avec nos partenaires spécialisés.



Collaboration avec des partenaires ressources

Nous travaillons en lien avec un réseau de structures expertes régulièrement réactualisé (AGEFIPH, MDPH, Cap Emploi, etc.), ainsi qu'avec des référents handicap et personnes ressources capables de nous conseiller pour l'aménagement des parcours. Cette collaboration nous permet :

- d'identifier les aides techniques, humaines ou financières disponibles
- d'organiser un accompagnement sur mesure
- de garantir une formation inclusive, respectueuse des besoins de chacun



3. NOS PARTENAIRES



L'AGEFIPH

La mission de l'Agefiph est de favoriser l'emploi des personnes handicapées : Elle aide les personnes en situation d'handicap à trouver un emploi, à suivre une formation, à conserver un emploi ou encore à créer une entreprise.



CAP EMPLOI

Cap Emploi est en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.



MALAKOFF HUMANIS

La mission de Malakoff Humanis est de protéger la vie de ses clients et de leurs proches tout au long de leur vie : Ils accompagnent les entreprises et leurs salariés en matière de protection sociale (santé, prévoyance, épargne retraite) et de services.



FRANCE TRAVAIL

La mission de France Travail est de faciliter le retour à l'emploi et de répondre aux besoins de recrutement : L'organisme accompagne les demandeurs d'emploi dans leur recherche, leur formation, leur orientation ou la création d'entreprise, et conseille les entreprises dans leurs démarches de recrutement.



4. NOS RÉFÉRENTS HANDICAP



JULIETTE RIOCHET

Référente Handicap

Une référente et cinq relais handicap pour l'ensemble de nos agences afin de bénéficier du meilleur accueil, accompagnement et transmission des informations sur le sujet.



MYRIAM WEILL

Relais Handicap



BRENDAN CHOUSSY

Relais Handicap



CAROLINE BRAUD

Relais Handicap



LILIAN VALLON

Relais Handicap



CORENTIN MOCQUILLON

Relais Handicap

EN SAVOIR PLUS

- Next Decision s'engage ! Nous sommes convaincus que notre développement doit rimer avec un impact positif sur la société et l'environnement.
- Cela se traduit par des actions concrètes en faveur de l'inclusion, de la diversité et du bien-être de nos collaborateurs, ainsi que par notre engagement pour une croissance durable et éthique.
- Pour en savoir plus sur nos initiatives et nos valeurs en matière de RSE, découvrez notre démarche complète.

Nos Engagements RSE

NOUS CONTACTER



Adresse Mail
formation@nextdecision.fr



Téléphone
[+33 2 34 09 31 72](tel:+33234093172)